



Annances Page B 5
Avis Page B 4
Culture Page B 7
Sports Page B 6

Le Parlement européen tranche

Douze années de négociations portant sur l'harmonisation des OPA chez les Quinze ont été réduites à néant

SIMON BOEHM

AGENCE FRANCE-PRESSE

Strasbourg — Le Parlement européen a rejeté hier le projet de directive européenne réglementant les offres publiques d'achat (OPA) dans l'UE, enterrant un projet en gestation depuis plus de dix ans.

Le vote négatif sur ce texte, dans la toute dernière phase de la procédure législative, signifie en effet son abandon pur et simple. Le projet avait pourtant fait l'objet en juin d'un accord de conciliation entre le Parlement et le Conseil des ministres des Quinze, mais depuis lors, le Parlement était apparu extrêmement divisé.

Le président de la délégation parlementaire pour la conciliation, le conservateur britannique James Provan, avait soutenu le texte mardi, lors du débat, alors que le rapporteur allemand Klaus Heiner Lehne, membre du même groupe, appelait à voter contre.

Le projet visait à harmoniser dans l'UE les procédures ayant trait aux OPA en renforçant les droits des actionnaires, notamment minoritaires.

L'Allemagne, qui soutenait le projet comme les autres États membres, a brusquement changé d'avis en mai, estimant que la protection de ses entreprises n'était pas garantie face aux risques de rachat. L'acquisition de l'un des grands noms de l'industrie allemande, Mannesmann, par le britannique Vodafone, aurait pesé sur cette décision.

Dans la dernière période, les divergences s'étaient cristallisées sur l'obligation pour une entreprise «cible» d'obtenir le feu vert du conseil d'administration avant d'adopter des mesures défensives et sur l'information des salariés.

Les parlementaires allemands ont finalement massivement suivi la position de leur gouvernement. Mais le clivage entre partisans et adversaires du compromis a traversé la plupart des groupes, en particulier les démocrates-chrétiens et les socialistes. La seule exception notable est venue des libéraux, qui se sont tous rangés en faveur du projet.

Aussitôt après le vote, le commissaire européen chargé du Marché intérieur, Frits Bolkestein, a parlé d'un «sérieux revers» qui remet en cause la stratégie visant à faire de l'Union européenne la zone économique la plus compétitive du monde.

«Il est tragique de constater que l'intérêt général de l'Europe peut être sacrifié sur l'autel de quelques intérêts particuliers», a affirmé le commissaire, déplorant que «douze années de travail ont été réduites à néant» par ce vote.

Le commissaire européen a aussi critiqué l'attitude de l'Allemagne qui, selon lui, a cédé à des «réflexes corporatistes».

M. Bolkestein a indiqué que la Commission européenne allait se donner le temps pour décider si elle présentera une nouvelle proposition tout en réaffirmant la nécessité de disposer d'un cadre législatif pour encadrer les OPA dans l'UE.

Le chef de file des libéraux, l'Irlandais Pat Cox, fervent défenseur du projet, a «profondément regretté» la décision du Parlement, réclamant «d'urgence» une proposition révisée.

«Ce n'est pas le moyen de créer un marché unique dynamique en Europe», a également estimé James Provan.

Dans les rangs des opposants au compromis, le Français François Bayrou (démocrate-chrétien) a estimé que «les conditions d'un texte équilibré, européen et efficace n'étaient pas remplies» car «la logique financière» primait sur «la logique industrielle».

Le Néerlandais Theo Bouwman (Verts) s'est réjoui que le Parlement européen ait «fait échec aujourd'hui à une OPA hostile sur le vrai modèle social européen».

La décision a été acquise hier au terme d'un scrutin extrêmement serré avec 273 voix pour et 273 voix contre, due à une telle égalité, le règlement prévoit que le texte mis aux voix est repoussé.

Le résultat a été entériné après un moment d'incertitude, finalement dissipé, due à la diffusion d'une feuille de résultats détaillés donnant un résultat divergent de celui annoncé en séance.

Banque Nationale

Nouvelle plate-forme Internet

RENÉ LEWANDOWSKI
LE DEVOIR

La Banque Nationale a annoncé hier sa nouvelle plate-forme pour son site transactionnel Direct.N@t, accessible à partir de son site www.bnc.ca.

Cette plate-forme offre plusieurs nouvelles fonctionnalités dont le bilan consolidé, le service de documents par Internet *webdox* ainsi que les transactions de fonds communs.

Grâce au bilan consolidé, les clients pourront, par exemple, obtenir les renseignements de tous leurs comptes à partir du seul site transactionnel sans avoir à naviguer

d'un site à l'autre des filiales de la banque. Le service *webdox* permettra de recevoir de manière électronique des documents tels que des factures de services publics.

Présentement, les émetteurs de factures sont MasterCard Banque Nationale, Bell Canada, Bell Mobilité Cellulaire, Vidéotron, Visa CIBC, Visa Royale, Visa Scotia et Visa TD.

Le site permettra également de transiger des fonds Banque Nationale sans avoir à transiter par une firme de courtage. Les clients pourront acheter, vendre ou échanger des parts de leurs fonds, et ce, sans frais de transaction.

Forte hausse du bénéfice net pour Alimentation Couche-Tard

PRESSE CANADIENNE

Alimentation Couche-Tard a fait part hier d'une hausse de 29,5 % de son bénéfice net au cours du dernier exercice ainsi que d'un fractionnement de ses actions à raison de deux pour une.

La plus importante chaîne de dépanneurs au Canada et neuvième en Amérique du Nord a dégagé un bénéfice net de 24 millions lors de l'exercice de 52 semaines qui a pris fin le 29 avril dernier, en comparaison de 18,5 millions lors de l'exercice précédent (de 53 semaines). Le bénéfice par action a atteint 1,29 \$, contre 1 \$ un an plus tôt.

Le chiffre d'affaires s'est établi à 1,7 milliard, en hausse de 6,3 %, alors que les ventes des magasins comparables ont progressé de 4,7 %.

Pour le quatrième trimestre, habituellement le moins rentable pour Couche-Tard, le bénéfice net a atteint 2,7 millions, ou 14 ¢ par action, soit une augmentation de 61 % par rapport aux 1,7 million, ou 9 ¢ par action, de la période correspondante de l'année dernière. Les revenus de 373,4 millions représentent une progression de 3,9 %, et ce, même si le quatrième trimestre de cette année comptait une semaine de moins que celui de l'année dernière.

Le président et chef de la direc-

tion de Couche-Tard, Alain Bouchard, attribue cette amélioration des résultats au succès du concept de revitalisation des magasins Stratégie 2000 ainsi qu'à la diminution des frais financiers.

Au cours du dernier exercice, Couche-Tard a réduit sa dette à long terme de 28,6 millions pour la porter à 139,1 millions.

Couche-Tard exploite maintenant un réseau de 1889 dépanneurs d'un bout à l'autre du Canada ainsi que dans le Midwest américain après la récente acquisition, au coût de 65,8 millions \$US, de Johnson Oil Company, dans le Midwest. Celui-ci compte 172 magasins non fran-

chisés, 35 magasins affiliés et 18 autres exploités en tant qu'agents à commission, tous sous la bannière Bigfoot. Ces magasins totalisent des ventes de 500 millions et devraient contribuer immédiatement à la rentabilité de Couche-Tard.

«Nous comptons profiter de la plate-forme de développement que constitue Bigfoot en acquérant des réseaux de 10 à 50 magasins afin d'étendre son réseau à 300 magasins à court ou moyen terme et de profiter des synergies que des acquisitions complémentaires représentent dans un marché aussi avantageux que celui du Midwest américain», a déclaré M. Bouchard.

Période de ralentissement

Air Canada veut réduire ses dépenses

Robert Milton, chef de la direction, demande à ses employés de diminuer leurs heures de travail ou de prendre des congés

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Le chef de la direction d'Air Canada, Robert Milton, a récemment demandé aux employés de réduire leurs heures de travail ou de prendre des congés, particulièrement durant les mois d'hiver, afin de permettre au transporteur de réaliser des économies.

Dans un message téléphonique enregistré, M. Milton a dit aux 39 500 employés qu'il y avait peu de chances qu'une reprise de l'activité économique survienne au second semestre de cette année. La direction d'Air Canada veut donc réduire toutes ses dépenses et se dit disposée à adopter des façons novatrices de diminuer les coûts de main-d'œuvre.

«Quand ces programmes seront annoncés, je demande à tous ceux d'entre vous qui seraient en mesure de réduire leurs heures de travail d'y songer sérieusement, particulièrement pendant les mois d'hiver, où l'activité est réduite», a dit M. Milton.

Une porte-parole d'Air Canada, Laura Cooke, a indiqué que des mises à pied «n'étaient pas envisagées pour l'instant». Elle a toutefois précisé que les nouvelles mesures pourraient inclure des offres de départ volontaire.

Le mois dernier, la direction d'Air Canada avait fait part de son intention de dégager une somme de un milliard qui proviendrait à la fois d'une augmentation des revenus et d'une réduction des dépenses. Après l'annonce en décembre de l'élimination de 3500 emplois par attrition, «le prolongement de la période de ralentissement économique et le fait qu'il n'y ait aucune reprise en vue nous obligent à faire preuve d'imagination pour trouver de nouvelles façons de réaliser des économies», a dit Mme Cooke.

Un analyste de l'industrie du transport aérien a souligné que cette réduction des heures de travail ne peut représenter qu'une solution partielle aux problèmes financiers d'Air Canada. Jack Kavafian, de la firme Yorkton Securities, estime en effet que si 5 % des



JIM YOUNG REUTERS

Les coûts de main-d'œuvre représentent environ 28 % de toutes les dépenses d'Air Canada.

employés d'Air Canada acceptent de réduire leur semaine de travail, les économies réalisées atteindront 100 millions.

«Il restera encore 900 millions à trouver», a dit M. Kavafian, précisant que certaines dépenses ne peuvent pas être comprimées, telles les frais d'utilisation des aéroports et les assurances.

«Les postes budgétaires où ils peuvent réaliser des économies sont limités. La main-d'œuvre est l'un de ceux-là», a dit l'analyste, précisant

que les coûts de main-d'œuvre représentent environ 28 % de toutes les dépenses d'Air Canada.

Le directeur de l'industrie des transports au sein du syndicat des Travailleurs canadiens de l'automobile, Gary Fane, a dit que les employés d'Air Canada qu'il représente ne craignent pas les mesures de réduction des dépenses mais qu'ils ne sont pas disposés à réduire leur salaire ou sacrifier leur sécurité d'emploi.

«Nous sommes conscients que

la compagnie cherche à réduire ses dépenses, et ça ne nous dérange pas», a dit M. Fane. «Ils ne nous ont pas demandé de réduire les salaires, et il vaut mieux qu'ils s'abstiennent de le faire.»

Dans le cadre de la prise de contrôle de son concurrent, Canadian International, Air Canada s'est engagé à ne pas faire de mises à pied jusqu'en mars 2002.

Le cours de l'action d'Air Canada à la Bourse de Toronto a clôturé en baisse de 12 ¢ hier, à 8,68 \$.

Placide Poulin quitte la direction de Maax

Larmes aux yeux, trémolos dans la voix, il en fait l'annonce lui-même

RENÉ LEWANDOWSKI
LE DEVOIR

Le fondateur du fabricant de produits et accessoires de salle de bains Maax, Placide Poulin, a quitté ses fonctions à la tête de l'entreprise.

Il avait fondé la compagnie en 1969. Les larmes aux yeux, trémolos dans la voix, M. Poulin en a fait l'annonce lui-même hier, lors de l'assemblée des actionnaires tenue dans un hôtel de Montréal.

Il en a profité pour annoncer également la nomination du nouveau président et chef de la direction, André Héroux. «Je suis très satisfait de la relève en place et je sais qu'André pourra compter sur l'entière collaboration d'une équipe de gestion-

naires chevronnés», a déclaré M. Poulin. M. Héroux s'est joint à l'entreprise en avril 1999 et occupait depuis septembre de la même année les fonctions de président et chef de l'exploitation.

Placide Poulin ne prend toutefois pas sa retraite dans l'immédiat puisqu'il occupera désormais les postes de président du conseil et de président du comité exécutif. «Ça va me permettre de déléguer les opérations quotidiennes pour me concentrer sur la stratégie à long terme et les prochaines acquisitions de Maax», a-t-il déclaré.

L'entreprise a par ailleurs annoncé ses résultats pour l'exercice 2000-01 ainsi que ceux du premier trimestre. Au cours de 2001, les

ventes de Maax ont progressé de 10,6 % pour atteindre 477,8 millions, tandis que le bénéfice s'est élevé à 22 millions, en hausse de 19,6 % par rapport à l'an passé. Par contre, le bénéfice net du dernier trimestre a légèrement diminué par rapport à la même période de l'an passé.

En effet, M. Héroux a annoncé un bénéfice net de 6,8 millions, soit 29 ¢ par action, comparativement à 7,4 millions, ou 31 ¢ par action, en 2000. Les ventes ont toutefois très sensiblement progressé, à 134,7 millions, au cours du premier trimestre clos le 31 mai 2001, par rapport aux 133,4 millions de l'an dernier.

Bien que Maax devrait dépasser le demi-milliard en revenus cette

année, M. Poulin a indiqué que l'entreprise avait des objectifs ambitieux pour les prochaines années. L'entreprise veut notamment doubler ses ventes d'ici cinq ans ainsi que réaliser un bénéfice net de 6 % et un rendement sur fonds propres de 15 %.

De plus, Maax veut élargir sa gamme de produits et être en mesure d'offrir à court terme 100 % des équipements de salle de bains. «On veut devenir les Bombardier de la salle de bains», a dit M. Poulin. Une intention louable qui devra par contre se refléter un jour sur le titre de la compagnie. L'action n'a pas vraiment bougé depuis quatre ans et s'échangeait hier autour de 10 \$.

La valeur globale recule, le non-résidentiel bondit

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — La valeur des permis de bâtir a légèrement reculé en mai, en dépit d'un rebond du secteur du logement que Statistique Canada qualifie hier de vigoureux.

Globalement, les entrepreneurs ont obtenu des municipalités pour 3,2 milliards en permis, soit 0,6 % de moins qu'en avril. Dans la construction résidentielle, un gain de 9,4 % a poussé le secteur à 1,7 milliard, après trois mois de suite en baisse, surtout grâce au segment des multifamiliaux.

Toutefois, le secteur non résidentiel a diminué plus fortement, soit de 10,6 %, à 1,4 milliard, avec pour

principale cause le segment de la construction commerciale.

Par ailleurs, au total des cinq premiers mois de 2001, observe l'agence fédérale, le secteur non résidentiel au Québec a connu la hausse la plus forte comparative-ment à 2000, soit 57,6 %, à 1,9 milliard, avec des projets commerciaux et industriels dans la région de Montréal.

Par région métropolitaine, en mai et en combinant les deux secteurs, celle de Montréal totalisait 361,5 millions, en baisse de 3,8 % sur avril. Le total sur cinq mois totalisait 1,94 milliard, pour une croissance de 51,8 % sur la même période un an plus tôt.

ÉCONOMIE

Électrotechnique

Siemens réduit de 10 % ses effectifs

AGENCE FRANCE-PRESSE

Munich — Le géant allemand de l'électrotechnique Siemens veut réduire d'environ 10 % les effectifs en Allemagne de sa filiale de services de technologies de l'information Siemens Business Services (SBS) d'ici la fin 2002, a-t-il annoncé hier.

SBS va supprimer 1600 des quelque 15 000 emplois qu'elle compte en Allemagne d'ici la fin de l'année prochaine. «Ce chiffre fait partie de nos projets», a indiqué hier une porte-parole de SBS, Bettina Rother-Neumann. «Cela ne signifie pas que 1600 personnes seront licenciées. La direction négocie actuellement les représentants des salariés» pour éviter les licenciements, a souligné la porte-parole.

Ces suppressions d'emplois sont la conséquence de la fusion de toutes les activités de services de technologies de l'information dans SBS au 1^{er} avril 2000, a-t-elle expliqué.

Ces réductions d'effectifs s'ajoutent aux 8100 suppressions d'emplois prévues par le groupe, principalement dans ses secteurs équipements de télécommunications et réseaux, a précisé la porte-parole.

SBS emploie près de 33 500 personnes, et l'ensemble du groupe Siemens, environ 400 000 dans le monde, selon la porte-parole.

La filiale a enregistré un bénéfice d'exploitation de 129 millions d'euros (110 millions de dollars) pour un chiffre d'affaires de 5,8 milliards d'euros l'an dernier. Elle propose des systèmes d'intégration électronique aux entreprises, notamment de téléphonie mobile.

Le secteur des hautes technologies est actuellement traversé par une vague de suppression d'emplois. L'équipementier téléphonique finlandais Nokia a ainsi annoncé la semaine dernière la suppression de 1000 emplois. Le même jour, l'éditeur français de jeux vidéo Infogrames a reconnu envisager de réduire de 20 % ses effectifs mondiaux.

Le p.-d.g. d'Alcatel, Serge Tchuruk, avait annoncé vendredi matin son intention de céder avant fin 2002 une cinquantaine de ses sites de production dans le monde, dont une demi-douzaine en France.

À la Bourse de Francfort, le titre Siemens reculait de 2,77 %, à 71,25 euros, dans un marché en baisse de 0,51 % vers 13h40 GMT.

Reprise de ses exportations de brut

L'Irak maintient le suspense

AGENCE FRANCE-PRESSE

Bagdad — L'Irak maintenait hier le suspense sur une reprise de ses exportations de brut, suspendues depuis un mois, malgré une reconduction, selon ses attentes, du programme «pétrole contre nourriture».

«La nouvelle résolution du Conseil de sécurité de l'ONU est toujours à l'étude», a déclaré le ministre d'État irakien aux Affaires étrangères, Najji Sabri.

«Nous annoncerons notre position en fonction de nos intérêts nationaux», a-t-il ajouté sans plus de précision.

Le Conseil de sécurité a adopté mardi une résolution prolongeant le programme humanitaire pour cinq mois, où il n'est pas fait référence à une réforme des sanctions contre l'Irak, comme le souhaitaient certains membres.

Cette mesure ouvre en principe la voie à une reprise des exportations pétrolières irakiennes, interrompues depuis le 4 juin en signe de protestation contre le projet de réforme des sanctions, dites «intelligentes», que la Grande-Bretagne a renoncé lundi à soumettre au vote du Conseil de sécurité.

La direction irakienne s'est réunie hier, sous la présidence du chef de l'État, Saddam Hussein, pour rendre hommage à la Russie, qui a bloqué le projet américano-britannique, mais sans se prononcer sur le retour de l'Irak sur le marché pétrolier, qu'il prive de 2,2 millions de barils par jour.

Le président irakien s'est félicité de l'attitude «honorable» de Moscou et a exprimé sa considération «aux pays arabes et amis» pour leur position positive et juste sur le projet américano-britannique.

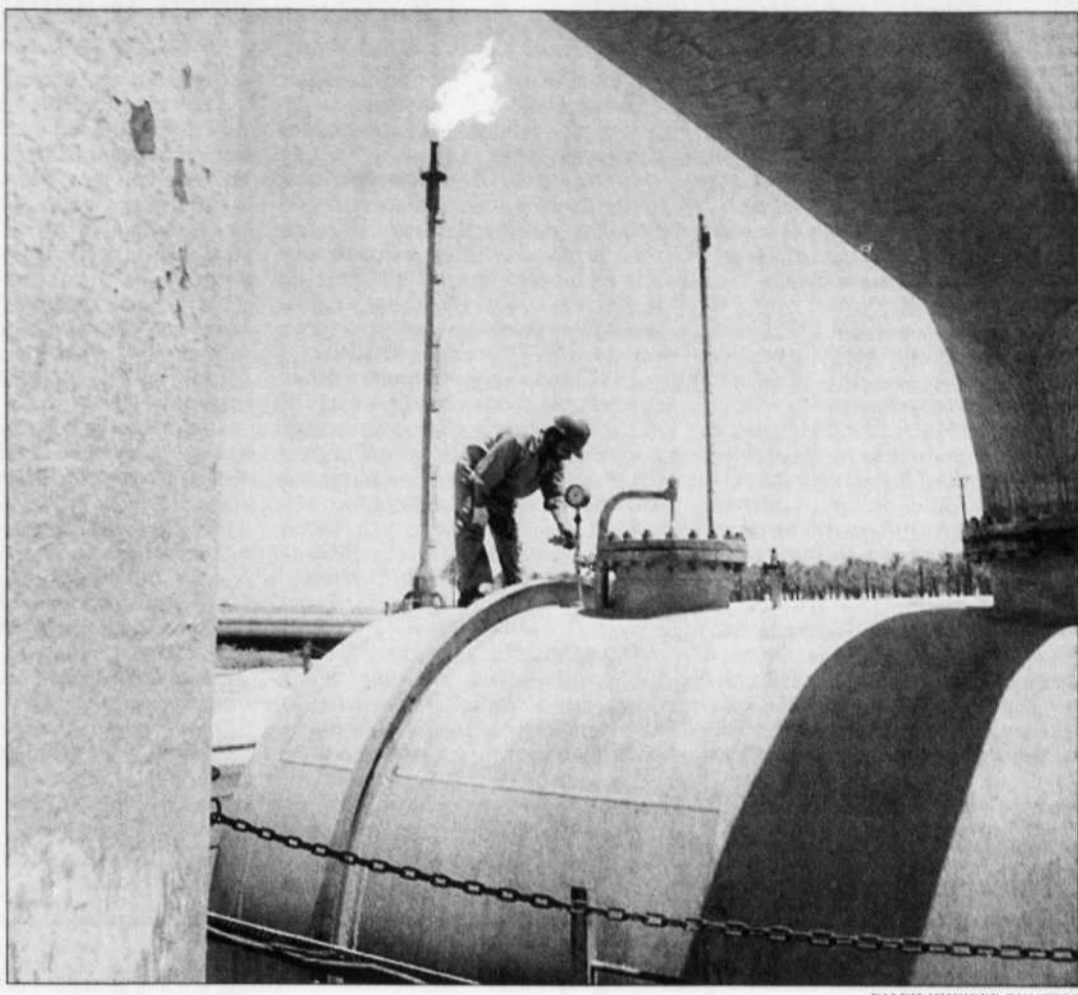
«C'est une avancée dans notre lutte contre la guerre non honorable que nous livrons les États-Unis et la Grande-Bretagne», a estimé M. Sabri, affirmant que le but de Bagdad «est une levée totale et sans conditions de l'embargo».

Le programme humanitaire «est une mesure temporaire et non une solution alternative à une levée des sanctions», a-t-il ajouté.

«La résolution adoptée mardi par le Conseil de sécurité est conforme à la demande de l'Irak de reconduire le programme humanitaire», a indiqué un diplomate occidental à Bagdad, qui a dit s'attendre à une reprise rapide des exportations pétrolières de l'Irak.

«La résolution ne comporte aucune mention qui peut susciter des objections de la part de l'Irak pour la reprise de ses exportations», a-t-il dit.

Le cours du Brent se reprenait légèrement hier



FALEH KHEIBER REUTERS

Un ingénieur irakien surveille une pipeline dans une raffinerie de Beiji, à 112 kilomètres de Bagdad.

matin à Londres, au lendemain d'une réunion sans surprise de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), après l'annonce dans la nuit d'un net repli des stocks de brut et d'essence aux États-Unis.

Vers 10h GMT, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison rapprochée en août, référence sur l'In-

ternational Petroleum Exchange (IPE) de Londres, cotait 25,58 \$ après avoir ouvert à 25,60 \$ à la corbeille et clôturé à 25,36 \$ mardi soir.

A New York, le baril de brut de référence (light sweet crude) pour livraison rapprochée en août a terminé mardi en hausse de 55 c, à 26,24 \$. Le marché américain était fermé hier, jour férié aux États-Unis.

Projets de reprise de la deuxième compagnie aérienne française, AOM-Air Liberté

Financièrement insuffisants, disent les syndicats

DANIEL MARTINEZ
AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — Les syndicats ont jugé financièrement insuffisants hier les 15 projets de reprise de la deuxième compagnie aérienne française, AOM-Air Liberté, actuellement menacée de disparition.

Le personnel de la compagnie a pris connaissance hier, près de Paris, du détail des offres déposées la veille pour une reprise totale ou partielle de la compagnie en redressement judiciaire et qui perd quelque 760 000 euros (environ 760 000 \$US) par jour.

Parmi ces offres figurent cinq propositions de reprise globale, avait précisé mardi la direction d'AOM-Air Liberté. La société fondatrice française Fidei (filiale de l'américain Leucadia), Holco (de Jean-Charles Corbet, pilote d'Air France) et Boetie (d'un pilote d'AOM, Philippe Noureau, asso-

cié à un homme d'affaires, Philippe Rouxel) font notamment partie des candidats à la reprise globale.

Des offres de reprise partielle ont été déposées par la société française Aëris, Air Atlantic, Airliner, Corsica Tours, Jet Line, la Société d'exploitation Fokkers 100, entreprises exerçant toutes des activités dans le transport aérien.

Le contenu de ces offres, notamment en matière d'impact sur l'emploi, a été présenté hier aux élus du personnel de la compagnie — qui emploie quelque 5200 personnes au total — au cours d'un comité d'entreprise extraordinaire à Rungis, en région parisienne.

Les projets de reprise ne présentent pas «une assise financière suffisante», a déclaré le délégué du syndicat CGT (proche des communistes) Paul Fourier, rapportant les explications fournies hier par l'administrateur judiciaire.

Le délégué du Syndicat national

des pilotes de lignes (SNPL), Jean Immédiato, a estimé que «les deux projets les plus sérieux sont celui de Fidei et le projet Corbet-Holco».

Il a néanmoins ajouté qu'«aucun n'a encore fait la preuve d'une solidité financière suffisante, en attendant que les tours de table soient précisés» d'ici la mi-juillet, lorsqu'un repreneur devrait être désigné.

Le deuxième pôle aérien français a été autorisé le 19 juin par le tribunal de commerce de Créteil, près de Paris, à poursuivre ses activités, en étant placé sous surveillance judiciaire pendant trois mois.

Mais la situation financière d'AOM-Air Liberté, qui perd tous les jours environ cinq millions de francs (environ 760 000 \$US), oblige à trouver rapidement une solution.

Le groupe est actuellement contrôlé par la holding Taibout-Antibes (dont une société du président du Medef, l'organisation du

patronat français, Ernest-Antoine Seillière détient 50 %), à hauteur de 50,5 %, et par le groupe helvétique Swissair à 49,5 %.

Le destin des compagnies et de leurs employés dépend désormais du tribunal de commerce de Créteil, qui doit notamment décider si la compagnie est en mesure de poursuivre ses activités à travers un ou plusieurs projets présentés.

Cependant, l'état critique de la trésorerie pourrait remettre en cause le bon déroulement du processus de reprise, estiment des sources syndicales.

Par ailleurs, le groupe Swissair connaît également des déboires liés à une autre compagnie étrangère dont il possède 49,5 % des actions. En effet, l'État belge, actionnaire de la Sabena à 50,5 %, a entamé mardi une action judiciaire pour l'obliger à tenir ses «engagements» à l'égard de cette compagnie aérienne en difficulté.

EN BREF

Sobeys agrandit

(Le Devoir) — Sobeys investira 13 millions dans l'agrandissement de son siège social à Montréal-Nord. Ceci permettra d'accroître le nombre de bureaux et de regrouper les services administratifs, présentement répartis dans trois édifices. Les travaux commenceront sous peu et seront complétés dans moins d'un an. Sobeys dit vouloir ainsi optimiser la qualité de ses services aux épiciers, qui détiennent au Québec une part de marché de 24 % avec neuf bannières différentes, soit IGA, Marchés Tradition, Bonichoix, Omni, Action Plus, Boni-Soir, Le Dépanneur, Sertard et Voisin.

Papetiers canadien et norvégien s'allient

Bruxelles (AFP) — La Commission européenne a autorisé hier les entreprises norvégienne Norske Skog et canadienne Abitibi, toutes deux actives dans le domaine du papier journal, à acquiescer ensemble une participation accrue dans l'entreprise singapourienne Pan Asia

Paper. Selon la commission, cette opération ne soulève pas de problèmes du point de vue de la concurrence en Europe. Norske Skog et Abitibi vont ainsi pouvoir racheter la participation de 33,3 % détenue dans Pan Asia Paper par l'entreprise sud-coréenne Hansol.

Entente d'exclusivité

(Le Devoir) — Le Conseil national sur le franchisage et le partenariat ainsi que le Centre d'arbitrage commercial national et international du Québec ont conclu une entente d'exclusivité afin d'offrir aux 450 franchiseurs et aux 3000 franchiseés du Québec les moyens de régler à l'amiable les conflits qui peuvent survenir entre eux, avec leurs fournisseurs ou leurs clients. Cette entente a permis l'élaboration d'un règlement de conciliation et de médiation, ainsi que la mise sur pied d'une banque de 32 médiateurs professionnels en mesure d'appliquer le nouveau règlement sous la surveillance du centre. À part le Québec, seule la Colombie-Britannique s'est donné un tel instrument pour régler les conflits.

L'APPORT MAGISTRAL DE JAGUAR À L'EMBELLISSEMENT DES ROUTES.



Bail/crédit à **5,9%**
Termes jusqu'à 48 mois

Au taux de 5,9 % pour la location ou l'achat d'une Jaguar XK8, vous pouvez ensoleiller vos jours pour moins que nous ne pensiez. Détails chez un concessionnaire. Composez 1 800 4-JAGUAR ou visitez www.jaguar.ca pour le concessionnaire le plus près.

Une performance de toute beauté | JAGUAR

ÉCONOMIE

GE et Honeywell ont deux mois pour contester la décision de l'UE

Michael Bonsignore, le p.-d.g. d'Honeywell, a démissionné de ses fonctions

AGENCE FRANCE-PRESSE

Luxembourg — Les groupes américains General Electric et Honeywell disposent d'un délai de deux mois pour contester en justice la décision de la Commission européenne de bloquer leur fusion, a indiqué hier un porte-parole à Luxembourg des institutions judiciaires européennes.

Ce délai de deux mois court à compter de la notification officielle aux compagnies concernées de la décision de la Commission, prise mardi.

S'ils décident d'attaquer en justice, ensemble ou séparément, GE et Honeywell doivent s'adresser au tribunal de première instance de l'Union européenne à Luxembourg qui mettra plusieurs mois, «voire une année», à rendre son jugement, a précisé le porte-parole.

Les avocats des deux groupes peuvent invoquer un vice de forme comme un problème de fond sur le droit de la concurrence pour mener leur action.

Le jugement de première instance est lui-même susceptible d'être contesté, toujours dans un délai de deux mois,

devant la Cour européenne de justice, également basée à Luxembourg.

De telles actions judiciaires ne sont pas suspensives.

En revanche, GE et Honeywell peuvent réclamer au juge du tribunal de première instance un «sursis à l'exécution» en faisant valoir un préjudice «grave et irréparable» en cas d'application de la décision de la commission. Le juge statue alors beaucoup plus rapidement, dans un délai de quelques semaines.

La Commission européenne a définitivement bloqué mardi la fusion de GE et Honeywell, infligeant un camouflet aux autorités américaines qui avaient donné leur feu vert à une transaction estimée à 42 milliards de dollars.

GE a aussitôt fait savoir qu'il était en complet désaccord avec les arguments invoqués par la Commission européenne.

Démission

Par ailleurs, à New York, Michael Bonsignore, le p.-d.g. d'Honeywell, a démissionné de ses fonctions et va être remplacé par Lawrence Bossidy, a indiqué le groupe américain dans

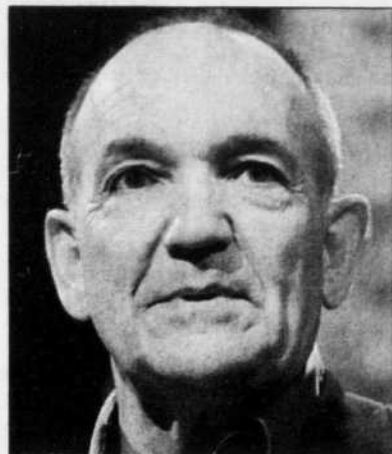
un communiqué mardi.

Lawrence Bossidy est l'ancien p.-d.g. d'AlliedSignal, un autre groupe américain qui avait racheté Honeywell en 1999 et décidé d'adopter son nom.

«Le conseil d'administration d'Honeywell a indiqué mardi que Michael Bonsignore avait fait part de son intention de quitter l'entreprise immédiatement. En faisant cette annonce, le conseil d'administration tient à exprimer ses remerciements à M. Bonsignore pour plus de 31 ans passés avec Honeywell», indique le communiqué.

«Le conseil a également décidé de nommer Lawrence Bossidy président-directeur général. M. Bossidy, 66 ans, a été p.-d.g. d'AlliedSignal de 1991 à 1999, puis est devenu président d'Honeywell après la fusion des deux entreprises. Il avait quitté le groupe en avril 2000», souligne le communiqué.

«Avec le retour de M. Bossidy, le conseil d'administration s'attend à ce qu'Honeywell applique une stratégie destinée à accroître la valeur offerte aux actionnaires en restant une entreprise indépendante», ajoute-t-on de même source.



PETER MORGAN REUTERS
Michael Bonsignore

«Il est temps de laisser derrière nous les distractions de ces derniers mois et de nous concentrer immédiatement et intensément sur l'objectif de remplir nos engagements financiers et de répondre aux besoins de nos clients», a affirmé Lawrence Bossidy, cité dans le communiqué.

EN BREF

Les marchands Métro s'entendent avec la CVMQ

(Le Devoir) — Les marchands actionnaires de Métro ont régularisé leur situation par rapport à la Commission des valeurs mobilières du Québec, qui les avait sommés en mai dernier de comparaître afin de clarifier certains points concernant la convention de vote. Le regroupement des marchands qui sont considérés comme des initiés n'avait pas déposé sa déclaration d'initié auprès de la CVMQ. Celle-ci menaçait d'interdire au regroupement toute opération sur les titres de Métro tant qu'il n'aurait pas déposé sa déclaration. Depuis, l'audience prévue a été reportée deux fois. L'audience devait avoir lieu ce matin. Toutefois, un porte-parole de la CVMQ a fait savoir que les marchands s'étaient conformés à toutes les exigences, qu'en conséquence le dossier était clos et qu'il n'était donc plus nécessaire de tenir une audience publique.

Investissement Québec se distingue

(Le Devoir) — Investissement Québec s'est vu décerner la distinction de meilleure agence de promotion des investissements des Amériques par le groupe Euromoney Institutional Investor. Ce prix lui a été attribué lors de la 11e conférence mondiale annuelle des agences de promotion des investissements tenue à Madrid dans le cadre du Forum mondial des affaires. Parmi les agences en lice pour ce prix, il y a un organisme de Virginie et un autre du Costa Rica. Euromoney publie plus de 100 magazines, bulletins et journaux en plus de posséder 40 sites Internet sur les finances internationales.

Téléphone: 985-3344

Télécopieur: 985-3340

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Sur Internet:

www.offres.ledevoir.com

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES • HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard:

Publications du lundi: Réservations avant 12h00 le vendredi

Publications du mardi: Réservations avant 16h00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

Sur Internet: www.offres.ledevoir.com • Courriel: avisdev@ledevoir.com

AVIS À TOUTS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC
District de Montréal
No. 500-12-157898-861

COUR SUPÉRIEURE

Présent: Greffier adjoint
MUGUETTE THENOR

Partie demanderesse-intimée
C.

DODLEY CÉLESTIN

Partie défenderesse-requérante

ASSIGNATION

ORDRE est donné à MUGUETTE THENOR de se présenter le 14 août 2001 à 9 heures à la salle 2.17 du Palais de justice de Montréal situé au 10 rue St-Antoine Est à Montréal pour l'audition de la requête en modification des mesures accessoires, en annulation de pension alimentaire et d'arrangements de pension alimentaire.

Une copie de ladite requête a été remise au greffe à l'intention de MUGUETTE THENOR.

Lieu: Montréal

Date: 26 juin 2001

Michel Pellerin

Greffier adjoint

Canada PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
No. 500-12-255363-008

COUR SUPÉRIEURE

(Chambre de la famille)
Présent: GREFFIER ADJOINT

ADJOINT
Elena STAROSTENKO

Partie demanderesse
REQUÉRANTE

-vs-
Vasily KALMYCHENKO

ASSIGNATION

ORDRE est donné à Boris Quintanilla de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame à Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la déclaration de divorce et de l'avis de dénonciation des pièces a été remise au greffe à l'intention de Vasily KALMYCHENKO.

Lieu: Montréal

Date: 30 mai 2001

Michel Pellerin

Greffier adjoint

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC
District de MONTRÉAL
Numéro: 500-04-029861-011

COUR SUPÉRIEURE

(Chambre de la famille)
Présent: GREFFIER ADJOINT

Présent
DORIS VALOIS

Partie requérante
C.

BORIS QUINTANILLA

Partie intimée

ASSIGNATION

ORDRE est donné à BORIS QUINTANILLA de comparaître au greffe de cette Cour situé au 10, rue St-Antoine Est, à Montréal, et en salle 2.17, le 11 sept. 2001 à 9:00 heures suite à la publication du présent avis dans le journal Le Devoir pour répondre à la requête pour garde d'enfant et pension alimentaire.

Une copie de la requête pour garde d'enfant et pension alimentaire a été remise au greffe à l'intention de BORIS QUINTANILLA.

Lieu: MONTRÉAL

Date: 2001 JUIN 2001

Michel Martin

Greffier adjoint

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
No. 500-04-0216159-013

COUR SUPÉRIEURE

Chambre de la Famille
Présent: GREFFIER ADJOINT

Présent
ANUCIA EUGENE.

Demanderesse

-vs-
ABDUL-WAHAB SHEESU,

Défendeur

ASSIGNATION

ORDRE est donné à ABDUL-WAHAB SHEESU, de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication personnellement ou par l'entremise de ses procureurs, au Palais de Justice de Montréal, situé au 1, rue Notre-Dame, en salle 1.100, suite à la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de ABDUL-WAHAB SHEESU.

VEUILLEZ DONC AGIR EN CONSÉQUENCE

LIEU: MONTRÉAL

DATE: 29 juin 2001

Michel Pellerin

Greffier adjoint

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC (P R O C E D U R E ALLEGÉE) 500-22-024699-988.

COUR SUPÉRIEURE

Partie demanderesse
VINCE PETTINICCHIO

Partie défenderesse
AVIS PUBLIC DE VENTE EN JUSTICE. PRENEZ

AVIS en vertu d'un bref d'exécution les biens de VINCE PETTINICCHIO seront vendus par huissier, le 17 JUILLET 2001 à 13H00 au 355 ISERE, TERREBONNE, QC,

conformément audit bref. Lesdits biens consistent en: 1 ORDINATEUR, 1 FAX ET PLUSIEURS AUTRES EFFETS... Conditions: argent comptant ou

chèque visé. Laurent Solari, H.J., District de Montréal, MACERA & ASSOCIÉS, HUISSIERS DE JUSTICE, 31, rue St-Jacques ouest, r.c., Montréal, Québec, H2Y 1K9. Tél.: (514)848-0979, fax: (514)848-7016.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

Prenez avis que CAMMERALL INC. (la «compagne») mandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 20 juin 2001

Les procureurs de la compagnie, BODEN LADNER GERVAIS s.r.l.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE, NO. 99-00963, VILLE DE DORVAL

Partie demanderesse -vs- DANIEL RICHIN

Partie défenderesse. Le 17ème jour du mois de juillet 2001, à 10:00 heures de l'avant-midi, au domicile de la partie défenderesse

située au 8390, rue Maurice Duplessis, Rivière-des-Prairies, Québec, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 horloge grand-père de marque Tempus, 2 portes et acc. 1 téléviseur Toshiba écran géant 48" x 48", 1 ordinateur Compact et acc., 1 magnétoscope Toshiba ET AUTRES ARTICLES DIVERS. Conditions: ARGENT COMPTANT. Laval, le 03ème jour de juillet 2001, MARIO QUINTELL, huissier, Jasmin, Jasmin & associés, 257, boul. Ste-Rose, #207, Ste-Rose, Laval, Québec, H7L 1M1, (450)622-9222, fax: (450)622-9222.

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe

2^e avis

Avis en vertu de l'article 36a de la Charte de la Ville de Montréal

Le chef de la division géomatique au Service des travaux publics et de l'environnement a approuvé, le 11 juin 2001, en vertu de la résolution CE94 02575 du comité exécutif du 21 décembre 1994 lui déléguant ce pouvoir, la description de ruelles suivante, afin que la Ville en devienne propriétaire en vertu de l'article 36a de la charte, soit :

Description

«Ruelles situées à l'intérieur des quadrilatères mentionnés ci-après et formées des lots suivants du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent, circonscription foncière de Montréal, plus explicitement décrites comme suit :

- quadrilatère délimité par les avenues d'Outremont, Wiseman, la rue de Liège et le boulevard Crémazie (lots 636-856 et 636-778);
- quadrilatère délimité par les avenues De L'Épée, Bloomfield, la rue de Liège et l'avenue d'Anvers (lots 637-1336, 637-1352 et 637-1368);
- quadrilatère délimité par les avenues Querbes, De L'Épée, la rue de Liège et l'avenue d'Anvers (lots 638-1111 et 638-1139);
- quadrilatère délimité par les avenues De L'Épée, Bloomfield, d'Anvers et la rue Jarry (lots 637-1219, 637-1194 et 637-1169);
- quadrilatère délimité par la rue Durocher, les avenues Querbes, d'Anvers et la rue Jarry (lots 638-1066, 638-1037 et 638-1038-1);
- quadrilatère délimité par les avenues Querbes, De L'Épée, la rue Jarry et l'avenue Ball (lots 638-798 et 638-802);
- quadrilatère délimité par la rue Durocher, l'avenue Querbes, la rue Jarry et l'avenue Ball (lots 638-1453, 638-897, 638-868 et 638-872);
- quadrilatère délimité par la rue Durocher, les avenues Querbes et Ball et la rue Saint-Roch (lots 638-728, 638-699 et 638-703);
- est de la rue Durocher entre l'avenue Ball et la rue Saint-Roch (lots 638-763, 638-737, 638-762 et 639-32);
- nord de la rue Jarry, entre les avenues Wiseman et Stuart (lot 634-461);
- nord de la rue Jarry, entre les avenues d'Outremont et Wiseman (lot 636-537);
- nord de la rue Jarry, entre les avenues Champagneur et d'Outremont (lots 636-562 et 637-1051);
- nord de la rue Jarry, entre les avenues Bloomfield et Champagneur (lot 637-1103);
- sud de la rue Jarry, entre la rue Birnam et le boulevard de l'Acadie (lot 633-403);
- quadrilatère délimité par les avenues Wiseman, Stuart, la rue Jarry et l'avenue Ball (lots 634-416 et 634-366);
- quadrilatère délimité par les avenues Champagneur, d'Outremont, Ball et la rue Jarry (lots 636-525, 636-500, 637-320 et 637-870);
- quadrilatère délimité par les avenues De L'Épée, Bloomfield, la rue Jarry et l'avenue Ball (lot 637-1035);
- quadrilatère délimité par la rue Birnam, le boulevard de l'Acadie, l'avenue Ball et la rue Saint-Roch (lot 633-260);
- quadrilatère délimité par les avenues Wiseman, Stuart, Ball et la rue Saint-Roch (lots 634-271 et 634-321);
- quadrilatère délimité par les avenues De L'Épée, Bloomfield, Ball et la rue Saint-Roch (lots 637-854, 637-829 et 637-804);
- quadrilatère délimité par les avenues Querbes, De L'Épée, Ball et la rue Saint-Roch (lots 638-633, 638-604 et 638-629);
- quadrilatère délimité par les avenues d'Outremont, Wiseman, la rue Saint-Roch et l'avenue Ogilvy (lots 636-286, 636-254 et 636-222);
- quadrilatère délimité par les avenues De L'Épée, Bloomfield, la rue Saint-Roch et l'avenue Ogilvy (lots 638-552, 638-516 et 638-520);
- quadrilatère délimité par la rue Birnam, le boulevard de l'Acadie, l'avenue Ogilvy et la rue Jean-Talon (lot 633-116);
- quadrilatère délimité par les avenues Wiseman, Stuart, Ogilvy et la rue Jean-Talon (lots 634-123 et 634-101);
- quadrilatère délimité par les avenues d'Outremont, Wiseman, Ogilvy et la rue Jean-Talon (lots 636-188, 636-177 et 636-166);
- quadrilatère délimité par les avenues Champagneur, d'Outremont, Ogilvy et la rue Jean-Talon (lots 636-210, 636-199, 637-358, 637-347 et 637-336);

- quadrilatère délimité par les avenues Bloomfield, Champagneur, Ogilvy et la rue Jean-Talon (lots 637-395, 637-380 et 637-369);
- quadrilatère délimité par les avenues De L'Épée, Bloomfield, Ogilvy et la rue Jean-Talon (lots 637-418 et 637-413);
- quadrilatère délimité par les avenues Querbes, De L'Épée, Ogilvy et la rue Jean-Talon (lots 638-312 et 638-316);
- quadrilatère délimité par la rue Durocher, les avenues Querbes et Ogilvy et la rue Jean-Talon (lots 638-369, 638-358 et 638-357);
- quadrilatère délimité par les rues Hutchison, Durocher, l'avenue Ogilvy et la rue Jean-Talon (lots 638-390, 638-389 et 638-378);
- quadrilatère délimité par les avenues Wiseman, Stuart, la rue Jean-Talon et l'avenue Beaumont (lot 634-58);
- quadrilatère délimité par les avenues d'Outremont, Wiseman, la rue Jean-Talon et l'avenue Beaumont (lots 636-116, 636-86, 636-31 et 636-90);
- quadrilatère délimité par les avenues Champagneur, d'Outremont, la rue Jean-Talon et l'avenue Beaumont (lots 636-154, 636-127, 637-169, 637-140, 637-113 et 637-141);
- quadrilatère délimité par les avenues Bloomfield, Champagneur, la rue Jean-Talon et l'avenue Beaumont (lots 637-242, 637-212, 637-184 et 637-213);
- quadrilatère délimité par les avenues De L'Épée, Bloomfield, la rue Jean-Talon et l'avenue Beaumont (lots 637-320, 637-288, 637-258 et 637-289);
- quadrilatère délimité par la rue Durocher, l'avenue Querbes, la rue Jean-Talon et l'avenue Beaumont (lot 638-247);
- quadrilatère délimité par les rues Hutchison, Durocher, Jean-Talon et l'avenue Beaumont (lots 638-290, 638-254-2, 638-291, 638-255-2, 638-253-2 et 641-3-182);
- sud de l'avenue Beaumont, entre l'avenue du Parc et la rue Hutchison (lot 641-3-37);
- quadrilatère délimité par l'avenue de l'Esplanade, les rues Jeanne-Mance, Joseph-Tison et Saint-Zotique (lot 641-2-46);
- quadrilatère délimité par la rue Birnam, le boulevard de l'Acadie, la rue Jean-Talon et l'avenue Beaumont (lots 633-53, 633-30, 633-9 et 633-31);
- nord de la rue de Liège, entre la rue Birnam et le boulevard de l'Acadie (lot 633-603);
- nord de la rue de Liège, entre les avenues Wiseman et Stuart (lot 634-689);
- nord de la rue Jarry, entre la rue Birnam et le boulevard de l'Acadie (lot 633-446);
- quadrilatère délimité par le boulevard Saint-Laurent, les rues Clark, de Liège et Guizot (lot 642-227);
- quadrilatère délimité par l'avenue Casgrain, les rues Saint-Dominique, de Liège et Guizot (lot 643-173);
- quadrilatère délimité par l'avenue Casgrain, les rues Saint-Dominique, Guizot et Jarry (lot 643-174);
- quadrilatère délimité par l'avenue Casgrain, les rues Saint-Dominique, Gounod et Villery (lot 643-176);
- quadrilatère délimité par la rue Saint-Dominique, le boulevard Saint-Laurent et les rues Villery et Faillon (lot 643-A-59);
- quadrilatère délimité par le boulevard Saint-Laurent, les rues Faillon et Jules-Verne et l'avenue Casgrain (lots 653-1, 654-1, 655-1, 656-1, 658-1, 664-3, 663-3, 662-3, 661-3 et 669-5);
- quadrilatère délimité par le boulevard Saint-Laurent, les rues Jules-Verne et Molière et l'avenue Casgrain (lots 666-1, 667-1, 668-1, 669-1, 671-1, 677-3, 676-3, 675-3, 674-3 et 672-5);
- est de la rue Marconi, entre les rues De Castelnau et Jean-Talon (lot 642-93);
- quadrilatère délimité par les rues Alexandra, Marconi, Jean-Talon et l'avenue Alexandra (lot 642-41)*.

(DO10455010)

Le droit à une indemnité eu égard à ces acquisitions doit être exercé par requête devant le Tribunal administratif du Québec, dans l'année qui suit la troisième publication du présent avis.

Cet avis est le deuxième que la Ville est tenue de publier.

Montréal, le 5 juillet 2001

Diane Charliand
Greffière

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe

Ordonnances

Avis est donné que le comité exécutif, à son assemblée du 27 juin 2001, a édicté les ordonnances suivantes:

- 927 et 946 Ordonnances relatives à l'événement «Molière en plein air»
- 928 et 947 Ordonnances relatives à l'événement «Le Rallye de la Dystrophie Musculaire»
- 929 et 949 Ordonnances relatives à l'événement «Festival des chariots de Montréal»
- 930 et 950 Ordonnances relatives à l'événement «Fête nationale de la Colombie»
- 931 et 952 Ordonnances relatives à l'événement «Festival de rue»
- 932 et 954 Ordonnances relatives à l'événement «Fête de Saint-Gabriel»
- 933 et 955 Ordonnances relatives à l'événement «Fête de la Madonna Della Grotta»
- 934 et 956 Ordonnances relatives à l'événement «Roule-O-Max»
- 935 et 958 Ordonnances relatives à l'événement «La Fête de Bienvenue»
- 936 et 959 Ordonnances relatives à l'événement «Soupe bénéfique pour le C.L.A.C. de Guybourg»
- 937 et 962 Ordonnances relatives à l'événement «Festival International Nuits d'Afrique»
- 941 et 964 Ordonnances relatives à l'événement «Festival Juste pour rire»
- 943 et 965 Ordonnances relatives à l'événement «Festival internationale de Steelpan de Montréal»
- Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, a. 8)
- Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, a. 20)
- 948 Ordonnance relative à l'événement «Le Festival de courses de bateaux-dragons de Montréal»
- 951 et 953 Ordonnances relatives à l'événement «Festival de rue»
- 957 Ordonnance relative à l'événement «Fête de quartier» (SECM)
- 960 Ordonnance relative à l'événement «Animation militaire historique dans le Vieux Montréal»
- 961 Ordonnance relative à l'événement «Fête de San Marziale»
- 963 Ordonnance relative à l'événement «Tunnel» Installation de Francisco Lopez
- Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre P-3, a. 20)
- 938 Ordonnance relative à l'événement «Festival International Nuits d'Afrique»
- 942 Ordonnance relative à l'événement «Festival Juste pour rire»
- Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, a. 7.2)
- 939 Ordonnance relative à l'événement «Tunnel» Vernissage de l'Installation Portable Palace
- 940 Ordonnance relative à l'événement «Tunnel» Vernissage de l'Installation de Francisco Lopez
- Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, a. 3)
- 1

LE DEVOIR

LES SPORTS

Le Canadien

Tournoi de tennis sur gazon de Wimbledon

Ivanisevic surprend Safin

RAYMOND POINTU
AGENCE FRANCE-PRESSE

Le Croate Goran Ivanisevic a fait du mercredi 4 juillet le plus beau jour de sa vie en accédant pour la sixième fois aux demi-finales du tournoi de tennis sur gazon de Wimbledon aux dépens du Russe Marat Safin (n° 4), qu'il rencontrait pour la première fois et a battu 7-6 (7/2), 7-5, 3-6, 7-6 (7/3), en 2 h 25 min.

Goran Ivanisevic est ainsi devenu le premier invité, de très grande marque, demi-finaliste à Wimbledon dans l'histoire du tournoi de tennis sur gazon en battant le Russe Marat Safin.

Ivanisevic semblait s'acheminer vers une victoire linéaire après avoir réussi 21 aces et expédié une cinquantaine de balles de service sans qu'elles reviennent quand, tout à coup, son service s'est enrayé au sixième jeu du troisième set. Safin, qui venait d'obtenir la première

balle de break en sa faveur au premier jeu de cette manche, jouait alors de mieux en mieux. Commentant ses cinquième, sixième et septième doubles fautes, Ivanisevic lui en a offert trois coup sur coup. Safin a concrétisé la dernière d'un passing de revers.

Dans le dixième jeu du quatrième set, le Russe s'est démené comme un beau diable, plongeant victorieusement pour reprendre un coup droit fabuleux d'Ivanisevic afin d'éviter d'être battu 6-4. Deux jeux blancs ont suivi avant un jeu décisif qui ne pouvait que tourner à l'avantage du Croate.

L'Australien Patrick Rafter (n° 3) n'a pas perdu davantage contre le Suédois Thomas Enqvist (n° 10), qui s'est grandement amélioré au fil des sets mais a dû finalement s'incliner 6-1, 6-3, 7-6 (7/5), en 1 h 54 min.

Seul ancien champion de Wimbledon encore en lice, l'Américain Andre Agassi (n° 2) n'avait

encore pas perdu un set depuis le début du tournoi. Bon prince, il en a cédé un, le jour de l'Indépendance Day, au Français Nicolas Escudé (n° 24), qui lui a posé quelques problèmes avec son service et ses volées acrobatiques avant qu'un soigneur ne lui pose un strapping à la cuisse gauche dès le début du deuxième set.

Vainqueur 6-7 (3/7), 6-3, 6-4, 6-2, Agassi rencontrera Rafter pour la troisième fois de suite en demi-finales. L'autre demi-finale opposera Ivanisevic au Britannique Tim Henman (n° 6), vainqueur du Suisse Roger Federer (n° 15), 7-5, 7-6 (8/6), 2-6, 7-6 (8/6) en 3 h 12 min.

Le tombeur de Pete Sampras, qui a mené 5-3 et 5-2 dans les jeux décisifs, s'était manifestement remis de son colossal exploit. Il a senti le réveil d'une gêne aux adducteurs et avait le public contre lui. Ce qui faisait beaucoup pour un jeune homme de 19 ans.



Le joueur de centre Yanic Perreault a reçu son chandail des mains d'un André Savard manifestement réjoui.

Yanic Perreault gagne le Tricolore

MICHEL LAMARCHE
PRESSE CANADIENNE

pitre. Il contribuera à notre jeu de puissance, c'est automatique.

Le Canadien de Montréal n'est pas revenu les mains vides du sprint des joueurs autonomes. Après avoir vu filer Pierre Turgeon, Martin Lapointe et Donald Audette, il a mis la main sur Yanic Perreault.

L'ancien joueur de centre des Kings de Los Angeles et des Maple Leafs de Toronto a paré hier une entente de trois ans.

La direction du Canadien n'a pas dévoilé les termes du contrat, mais on estime que l'attaquant de 30 ans touchera en moyenne 2,8 millions par année. La saison dernière, à Toronto, il a gagné 1,1 million.

En 747 matchs en carrière, Perreault totalise 128 buts et 146 passes pour un total de 274 points. L'an passé, Perreault a connu sa meilleure campagne dans la LNH en amassant 52 points, dont 24 buts. Il a été le troisième meilleur pointeur des Maple Leafs la saison dernière.

Perreault est particulièrement habile lors des mises au jeu. Au cours des quatre dernières saisons, il a compilé une moyenne d'efficacité de 61 %. La saison dernière, il a dominé tous les centres de la LNH avec un pourcentage de réussite de 62,6 %. Des chiffres qui plaisent au directeur général du Canadien, André Savard. Il est convaincu que Perreault améliorera l'attaque de son équipe.

«J'aime son côté offensif, son éthique de travail, son jeu de passe et sa créativité, a-t-il dit. Il rend les joueurs autour de lui meilleurs. Nous avons besoin de marquer des buts et il nous aidera à ce cha-

Savard estime que Perreault est beaucoup plus qu'un prix de consolation dans la chasse aux joueurs autonomes.

«Nous ne pouvons pas négliger les 52 points qu'il a amassés l'an dernier. Nous avons embauché un joueur qui peut produire et qui va produire», a-t-il dit.

Si on se fie au directeur général du Tricolore, le portrait de l'équipe est à toutes fins utiles complété.

Savard a rejeté l'hypothèse d'une transaction et affirmé n'avoir entrepris aucune négociation avec Brett Hull.

Il a par ailleurs évité de comparer son équipe aux Islanders de New York, maintenant qu'ils comptent sur Alexei Yashin et Michael Peca, ou aux Bruins de Boston, enrichis de la présence de Martin Lapointe.

«Nous ne pouvons contrôler ce que font les autres équipes, a-t-il dit. L'important, c'est d'aller dans la bonne direction. Et c'est ce que nous faisons. Quand un club veut embaucher des joueurs autonomes, il lui faut l'appui des propriétaires. Nous l'avons.»

Robidas signe

D'autre part, le Canadien a fait signer un contrat de deux ans à Stéphane Robidas.

Le défenseur de 24 ans a obtenu 12 points, dont six buts en 65 matchs la saison dernière. Il a de plus terminé avec une fiche de zéro dans la colonne des plus et des moins.

Robidas, qui a participé aux derniers championnats du monde, recevra environ 1,2 million au terme de son contrat.

Match des étoiles

Guerrero y sera

PRESSE CANADIENNE

Vladimir Guerrero, qui vient d'être choisi le joueur par excellence de la dernière semaine dans la Ligue nationale, sera le seul représentant des Expos au match des étoiles, mardi à Seattle.

Il a été choisi comme réserviste par Bobby Valentine, gérant des Mets de New York, hier. Pour Guerrero, joueur du mois de juin chez les Expos, ce sera une troisième participation de suite à la classique annuelle. Mais comme c'est son habitude, il a refusé de rencontrer les journalistes et n'a pas voulu livrer ses commentaires.

Deux autres anciens des Expos ont été retenus par Valentine pour faire partie du contingent des voltigeurs, soit Larry Walker, des Rockies, et Moises Alou, des Astros. Chez les Expos, on pensait que le joueur d'arrêt court Orlando Cabrera avait de bonnes chances d'être invité, d'autant plus que Valentine avait dit récemment que Cabrera était le joueur le plus mésestimé de la ligue.

«Franchement, j'aurais été surpris si j'avais été choisi, a dit Cabrera. Il y a beaucoup de gars qui connaissent de bonnes saisons. On ne pouvait pas oublier un gars comme Vladimir. Il n'a peut-être pas connu un début de saison comme l'an dernier, mais il a retrouvé sa vitesse de croisière, et je sais qu'il va connaître une deuxième moitié exceptionnelle.»

C'est Rich Aurilia, des Giants, qui a été le choix des amateurs à l'arrêt court. Valentine a retenu le nom de Jimmy Rollins, des Phillies de Philadelphie, pour le seconder. Rollins, qui domine la ligue avec huit triples et 25 buts volés, est le seul représentant des Phillies, qui occupent pourtant le premier rang de la section est.

Du côté des Marlins de la Floride, ils n'auront aussi qu'un seul représentant, soit le receveur Charles Johnson. Valentine a cependant omis d'inviter Cliff Floyd, qui connaît pourtant une saison incroyable avec une moyenne de .337, 21 circuits et 69 points produits.

Quant à Johnson, qui pourrait commencer le match parce que Mike Piazza, choix des amateurs, est blessé à un orteil, il était enchanté.

Mais Johnson, comme bien de ses coéquipiers, n'en revenait pas qu'on ait oublié Floyd.

FOOTBALL

Dupuis sur pied

PRESSE CANADIENNE

Michel Dupuis a concrétisé hier le rêve que caressent plusieurs jeunes joueurs de football, soit celui de jouer dans une ligue professionnelle. Mais l'exploit est peu banal dans son cas parce qu'il a dû surmonter un obstacle majeur: la maladie.

Le seconder d'Iberville, près de Saint-Jean-sur-Richelieu, a appris, il y a moins de deux ans, qu'il souffrait de sclérose en plaques, une maladie dégénérative du système nerveux qui peut provoquer la paralysie complète.

«Je savais dès ce moment que j'aurais des problèmes à décrocher un emploi, n'importe quel emploi, a-t-il souligné. Sans être méchant, je ne pourrais sans doute pas être policier ou pompier à cause de ma maladie. Mais être capable de jouer au football professionnel, c'est incroyable.»

L'athlète âgé de 26 ans, qui s'acquittera de la tâche des longues remises de ballon chez les Argonautes, était fébrile avant de faire ses débuts dans la LCF contre les Alouettes. «C'est merveilleux, ce qui m'arrive, et je savoure pleinement le moment présent. Peu importe ce qui se produira, je pourrai toujours dire que j'ai vécu cette expérience.»

Il y a quelques semaines à peine, Dupuis a connu une énorme déception quand les Blue Bombers de Winnipeg l'ont libéré des l'ouverture du camp d'entraînement en raison de la réticence des médecins de l'équipe. «C'est comme si on m'avait donné une claque au visage, a-t-il imagé. J'étais pas mal démoralisé à mon retour à la maison. Je me demandais ce que j'allais faire. Le football occupe une place importante dans ma vie depuis 16 ans. Je n'ai donc pas hésité un seul instant quand les Argonautes m'ont contacté.»

Grâce aux médicaments, Dupuis n'a éprouvé aucun symptôme depuis le diagnostic des médecins. Il ne craint aucunement d'aggraver son état de santé en jouant au football.

«Mes médecins m'ont donné le feu vert et ils ont rassuré les médecins des Argonautes. On ne doit pas s'arrêter de vivre à cause d'obstacles, sinon on demeurerait dans son salon. Mes médecins m'ont dit de vivre ma vie et d'être à l'écoute de mon corps. Je me considère chanceux d'avoir pu récupérer complètement de la maladie», a-t-il conclu.

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Table with 4 columns: Team, G, P, Moy. Diff. Rows include Philadelphia, Atlanta, Florida, New York, Montréal, Chicago, Houston, Milwaukee, St. Louis, Cincinnati, Pittsburgh, Arizona, Los Angeles, San Francisco, Colorado, San Diego.

Hier

Chicago Cubs à N.Y. Mets, Pittsburgh à Cincinnati, Arizona à Houston, Florida à Montréal, Philadelphia à Atlanta, St. Louis à Milwaukee, Colorado à San Diego, San Francisco à Los Angeles.

Aujourd'hui

Pittsburgh à Cincinnati, 12h35, Florida à Montréal, 13h35, St. Louis à Milwaukee, 14h05, Colorado à San Diego, 17h05, Chicago Cubs à N.Y. Mets, 19h10, Philadelphia à Atlanta, 19h35, Arizona à Houston, 20h05, San Francisco à Los Angeles, 22h10.

Demain

Chicago Cubs à Detroit, 19h05, St. Louis à Cleveland, 19h05, Montréal à Toronto, 19h05, Philadelphia à Baltimore, 19h05, N.Y. Mets à N.Y. Yankees, 19h05, Atlanta à Boston, 19h05, Florida à Tampa Bay, 19h15, Houston à Kansas City, 20h05, Cincinnati à Minnesota, 20h05, Pittsburgh à Chicago White Sox, 20h05, Anaheim à Colorado, 21h05, Oakland en Arizona, 22h05, Texas à San Diego, 22h05, Seattle à Los Angeles, 22h10, Milwaukee à San Francisco, 22h35.

LIGUE AMÉRICAINE

Table with 4 columns: Team, G, P, Moy. Diff. Rows include New York, Boston, Baltimore, Toronto, Tampa Bay, Minnesota, Cleveland, Chicago, Detroit, Kansas City, Seattle, Oakland, Anaheim, Texas.

Hier

Kansas City à Detroit, Boston à Cleveland, Anaheim à Oakland, N.Y. Yankees à Baltimore, Toronto à Tampa Bay, Minnesota à Chicago White Sox, Seattle au Texas.

Aujourd'hui

Anaheim à Oakland, 15h35, Kansas City à Detroit, 19h05, Boston à Cleveland, 19h05, N.Y. Yankees à Baltimore, 19h05, Toronto à Tampa Bay, 19h15, Minnesota à Chicago White Sox, 20h05, Seattle au Texas, 20h35.

À LA TÉLÉVISION

Large table with columns for channel, time, and program details. Includes programs like 'Le Journal', 'Flash / D. Michel', 'Partis pour l'été', etc.

NOS CHOIX CE SOIR

Caroline Montpetit

HIROSHIMA MON AMOUR

Un film phare d'Alain Resnais, dont le scénario et les dialogues sont signés Marguerite Duras. Hiroshima mon amour est désormais un classique du cinéma français. Au cœur d'une nuit d'amour, les souvenirs du bombardement d'Hiroshima refont surface. Le Larousse du cinéma dit même que ce film, réalisé en 1959, a «ouvert la voie du cinéma moderne, réclamant un nouveau spectateur, celui du cinéma d'art et d'essai».

Télé-Québec, 21h

BIOGRAPHIES - POCAHONTAS

Une biographie romancée de Pocahontas, une princesse amérindienne qui a sauvé un explorateur et a été la première à présenter sa nation au roi James. Mélange de fiction et de faits réels.

Canal D, 21h

PERMIS DE TUER

Un reportage s'intéresse à la situation des femmes au Pakistan. Celles-ci sont passibles de mort si elles trahissent leur père, leur mari ou leur fils. Si elles sont violées, c'est également elles que l'on punit. Une occasion de se sensibiliser à leur cause.

RDI, 20h

• CULTURE •

FESTIVALS

Du rock éclectique

Rendez-vous des 13^{es} Eurockéennes de Belfort

AGENCE FRANCE-PRESSE

Belfort — Les 13^{es} Eurockéennes de Belfort, dans l'est de la France, l'un des principaux rendez-vous rock de l'été, attendent à partir de demain — et pour trois jours — près de 70 000 spectateurs, alléchés par une affiche plus étoffée et plus éclectique qu'à l'ordinaire.

Quelque 61 formations et musiciens, contre une quarantaine lors des précédentes éditions, animeront les quatre scènes, dont une nouvelle, installée sur une base de loisirs.

Davantage d'artistes pour plus d'ouverture et de rajeunissement: si le rock reste au cœur de la programmation, les Eurockéennes offrent cette année une place de choix aux nouveaux courants musicaux, entre musique électronique (Roni Size Reprazent, Addn to X, Basement Jaxx Empire), rap (avec les pionniers de Run DMC) et hip hop (Disiz la Peste, Guru's Jazzmatazz).

Doté d'un budget de 22 millions de francs (environ 4,5 millions), le festival s'ouvrira demain par une affiche à dominante rock avec le groupe Skull, les Américains d'Incubus et de Deftones ainsi que l'incantable Matmatah, qui inaugureront la grande scène.

Les artistes français se tailleront d'ailleurs la part du lion demain avec les Têtes Raides, piliers de la scène alternative, mêlant rock et musette, Yann Tiersen, musicien minimaliste et compositeur de la bande originale du film *Le Fabuleux Destin d'Amélie Poulain*, sans oublier Tété, propulsé «nouvel espoir de la chanson française».

Samedi, l'ambiance sera davantage électro, avec notamment les énergiques Anglais de Freestylers et les Français de Dax Riders, tenants d'une musique électronique matinée d'influences funk et hip hop. Le concert de Tricky, légende vivante de la musique électronique outre-Manche et maître du trip hop, devrait également ravir les amateurs.

Le reggae sera lui aussi à l'honneur, avec le vétéran jamaïcain Burning Spear. Le bluesman Ben Harper devrait quant à lui attirer la foule en fin de soirée.

Dimanche, en début de soirée, les Britanniques de Motörhead, pointure du hard rock, inonderont la grande scène de leurs décibels. Plus tôt dans la journée, plusieurs formations des quatre coins du monde se seront succédées: le «couple aveugle du Mali», Amadou et Mariam, qui présentera son dernier album, le trio sénégalais Positive Black Soul et l'Ivoirien Tiken Jah Fakoly, dont le reggae tient la chronique des mésaventures récentes de son pays.

Présentés comme un «coup de cœur», les Yat-Kha viendront tout droit de Mongolie pour interpréter un spectacle étrange où se mêlent des instruments anciens et nouveaux, sur fond de chant de gorge.

Volonté de rajeunissement ou pas, c'est à un «papy» du rock, le toujours fringant Iggy Pop, âgé de 54 ans, que reviendra l'honneur de tirer le voile sur le festival.

EN BREF

Norman Foster construit encore à Berlin

(AFP) — L'architecte anglais Norman Foster, déjà auteur de la rénovation du Reichstag, a été chargé de la construction d'une nouvelle bibliothèque pour l'Université libre de Berlin, rapporte le quotidien *Berliner Zeitung*. La bibliothèque sera installée dans un bâtiment déjà existant de l'université au sein duquel M. Foster fera construire une coupole, rappelant celle créée lors de la rénovation du Reichstag, à Berlin, de 1994 à 1999.

Pas de grève

Hollywood (PC) — La grève des acteurs américains semble éviée, de justesse. Une entente de principe de dernière minute a été conclue mardi soir entre le syndicat des acteurs et les représentants des grands studios d'Hollywood. Les représentants syndicaux ont indiqué qu'ils ne dévoieraient pas les détails de l'entente immédiate mais leur président, William Daniels, affirme qu'il s'agit d'un résultat intéressant pour les deux côtés. Il ajoute que les clauses avantageuses sur tout ceux qu'il qualifie d'acteurs de classe moyenne. L'entente touche 135 000 membres qui devront maintenant approuver avant l'application.

Enveloppes à la performance

Les cinéastes critiquent Téléfilm

«C'est une erreur de laisser tout le contrôle des enveloppes de performance aux seuls producteurs»

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

L'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec (ARRQ) critique la décision de Téléfilm Canada d'octroyer aux seuls producteurs et distributeurs de longs métrages les nouvelles enveloppes budgétaires «basées sur la performance».

L'Association professionnelle réclame une «répartition plus équitable» des fonds qui permettrait alors aux réalisateurs et aux scénaristes de bénéficier de la moitié des «primes». Téléfilm distribuera environ 17 millions cette année dans le cadre de son programme d'encouragement à la performance et l'organisme annonce ne pas avoir l'intention de réviser ses règles pour l'instant.

L'ARRQ compte environ 350 membres, réalisateurs ou scénaristes de documentaires et d'œuvres de fiction pour la télévision ou le ci-

néma. Une cinquantaine d'entre eux ont signé une pétition critique au cours des derniers jours. On y retrouve les noms d'à peu près tout ce qui compte sur les écrans d'ici, de Denys Arcand à Denis Villeneuve, de Michel Brault à François Girard, Jean-Claude Labrecque et Georges Mihalka.

«Nous ne contestons pas le bien-fondé d'appuyer les producteurs et les distributeurs dans leur travail, mais ce serait une erreur de leur laisser le contrôle entier d'enveloppes de performance et de dissocier les réalisateurs et les scénaristes de cet important levier financier que procure dorénavant le succès au box-office», a affirmé hier le réalisateur Roger Cantin (*La Forteresse suspendue*), président de l'Association, pendant une

conférence de presse organisée à Montréal. «Nous n'avons rien contre les comédies ou les films à succès. En même temps, nous sommes pour un cinéma diversifié. À la longue, avec ses primes aux producteurs, Téléfilm va asphyxier la créativité. Téléfilm encourage une sorte de monoculture, comme à l'époque où les métropoles forçaient leurs colonies à ne cultiver que des bananes ou de la canne à sucre.»

Téléfilm distribuera environ 17 millions cette année dans le cadre de son programme

La position de l'ARRQ est motivée par la publication récente des enveloppes attribuées dans le cadre de la nouvelle politique. Les producteurs de trois comédies reçoivent plus d'un million en primes: Mellenny pour *Les Boys 1 et II* (avec chacun 1,9 million) et Production miracle à Memphis inc.

pour *Elvis Gratton 2* (1,2 million). En fait, les huit premières places appartiennent à des comédies, puisqu'il faut ensuite compter avec *La Vie après l'amour* (4^e place, 855 000 \$), *C'À ton tour* Laura Cadieux (692 000 \$), *Laura Cadieux... La suite* (437 000 \$), *L'Homme idéal* (353 000 \$) et *Jen suis* (265 000 \$). Du côté des distributeurs, la pôle-position appartient à Alliance Atlantis (2,6 millions de prime), suivi par Lions Gate (2,3 millions).

Créateurs évincés

L'ARRQ souligne que rien n'oblige les bénéficiaires de ces enveloppes à recourir de nouveau aux premiers responsables des succès en salle. «Les créateurs sont évincés des décisions», dit Roger Cantin. Le président demande donc à Téléfilm de revoir ses règles de distribution des primes pour créer quatre enveloppes «basées sur la performance» qui seraient remises aux

producteurs et aux distributeurs, mais aussi aux scénaristes et aux réalisateurs, à parts égales.

Téléfilm rejette la proposition. «Nous avons pris connaissance des demandes de l'ARRQ mais nous ne changerons rien à nos procédures», dit Jeannine Basile, porte-parole de l'organisme fédéral. Les producteurs sont nos clients principaux. Les principes directeurs [guidant la distribution des primes commerciales] sont définis comme intérimaires. Ils seront passés en revue en temps et lieu par un comité consultatif auquel siègent des réalisateurs.»

En injectant des fonds supplémentaires dans la cour du long métrage, le ministère du Patrimoine comme Téléfilm cherche à atteindre 5 % d'audience maison pour les films canadiens. Les projections *made in Canada* n'attirent maintenant qu'environ 2 % de l'auditoire, tandis que les films québécois raflent 6,5 % de la part du marché.

EXPOSITIONS

Kandinsky en force à la Fondation Maeght

ANNICK BENOIST
AGENCE FRANCE-PRESSE

La Fondation Maeght montre une rétrospective Kandinsky, du 4 juillet au 10 octobre, la première et sans doute la dernière réunion des plus grands chefs-d'œuvre du peintre d'origine russe, venus du monde entier.

Tous les grands musées — de la galerie Tretiakov (Moscou) au Louisiana (Copenhague) en passant par la galerie nationale d'Erevan (Arménie) et le Guggenheim de New York — et les grands collectionneurs se sont donné rendez-vous dans ce lieu magique, près de Saint-Paul-de-Vence, dans les Alpes-Maritimes. La rétrospective *Vassily Kandinsky (1866-1944)* est l'aboutissement d'années d'efforts menés par Jean-Louis Prat, 60 ans, le directeur mais aussi «l'âme» de la maison depuis la mort de son fondateur, Aimé Maeght, il y a maintenant 20 ans.

«J'avais tenté de réunir ces cent œuvres il y a cinq ans, mais je n'avais pas réussi. Pourtant, je savais qu'elles étaient nécessaires à la compréhension du cheminement de l'œuvre de Kandinsky, qu'il fallait confronter les œuvres des musées de Saint-Petersbourg et Nijni-Novgorod à celles du Centre Georges-Pompidou ou de la Fondation Beyeler de Bâle», a expliqué M. Prat.

«J'ai recommencé il y a 14 mois. Je suis allé voir les conservateurs. J'ai supplié les collectionneurs. Pour leur expliquer que c'était une nécessité absolue par rapport à l'esprit de l'exposition. L'accord s'est fait naturellement, dans une confiance absolue, avec toute la générosité et la simplicité qu'elle suppose.»

Résultat lumineux

Le résultat est lumineux et évident, dans une présentation volontairement dépouillée pour mieux laisser parler l'œuvre et «la nécessité intérieure» qui sous-tendait le geste d'un artiste venu assez tard à la peinture.

Engagé dans des études de droit et d'économie, Kandinsky connaît son premier choc dans une isba. Devant les images populaires aux couleurs vives et primitives qui ornent les murs, il a le sentiment d'«entrer dans la peinture».

Il entre alors «en» peinture en exécutant de 1902 à 1907, alors qu'il vit à Munich, en Allemagne, des paysages de petit format, dans une tendance néo-impressionniste. Le groupe Phalanx qu'il crée avec d'autres peintres se veut ouvert aux études dans l'atelier, aux séances sur le motif. Le nu l'ennuie, la nature l'exalte.

Le second choc survient un soir lorsque, rentrant dans son atelier, il voit «un tableau d'une indescriptible beauté», ne découvrant «que des formes et des couleurs dont la teneur lui reste incompréhensible». Il s'agit d'un de ses propres tableaux, mais accroché à l'envers. Kandinsky comprend alors que les «objets» nuisent à sa peinture. Qu'il faut, en somme, désapprendre le convenu pour libérer le «senti».

Il échappe à tous les courants, sert son lyrisme de couleurs vives issues d'un art populaire, quasi mystiques, mais aussi de formes hautes par une musique intérieure. Car, dit-il, «le son musical a un accès direct à l'âme».

Considérée comme le point d'orgue refermant sa phase expressionniste, *Composition 7* (1913, galerie Tretiakov), ou les formes abstraites l'emportent, traduit sa dévorante ardeur, l'approche d'un malheur (la Première Guerre mondiale).

Puis, Kandinsky connaît sa «période Bauhaus», caractérisée par un «géométrisme lyrique» (*Cercles sur fond noir*) tournant autour des trois figures fondamentales: cercle, triangle, carré, associés à un véritable code chromatique. La période parisienne verra l'aménagement des formes géométriques. L'Orient réapparaît par ses fastes couleurs et des formes plus sensuelles, telles des anamorphoses.

26 JUIN AU 5 AOÛT 2001



présente

Un Classique!

FESTIVAL INTERNATIONAL DE LANAUDIÈRE

en collaboration avec



Vendredi 6 juillet — 20 h

Spirituelle, fantaisiste et brillamment imaginative: la musique de Haydn à son plus haut niveau d'exécution avec Les Violons du Roy.

LES VIOLONS DU ROY
BERNARD LABADIE, direction
PHILIPPE MAGNAN, hautbois
PAUL MERKELO, trompette

HAYDN Symphonie n° 83, en sol mineur, Hob.I : 83 (« La Poule »)
Concerto pour hautbois en do majeur, Hob.VIIg : C1
Concerto pour trompette en mi bémol majeur, Hob.VIIe : 1
Symphonie n° 104, en ré majeur, Hob.I : 104 (« Londres »)

Amphithéâtre 30 \$ 25 \$ 20 \$ Gazon 15 \$

Mardi 10 juillet — 20 h

Un jeune violoniste montréalais de talent fait ses débuts au Festival.

MARC-ANDRÉ GAUTHIER, violon
LOUISE-ANDRÉE BARIÉ, piano

SCHUMANN Sonate n° 1, en la mineur, op. 105
SZYMANOWSKI Notturmo e Tarentella, op. 28
TCHAIKOWSKI Souvenir d'un lieu cher, op. 42

Église de Notre-Dame-des-Prairies 22 \$
37 - 1^{re} Avenue

Samedi 7 juillet — 20 h

Une des grandes sopranos de notre temps, célèbre sur les scènes du monde entier, accompagnée d'un maître incontesté du romantisme allemand.

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
FRANZ-PAUL DECKER, direction
SOLVEIG KRINGELBORN, soprano

MOZART Trois airs d'opéra
R. STRAUSS Feuersnot, op. 50
Scène d'amour, version orchestrale
Quatre derniers Lieder
Mort et Transfiguration, op. 24

Amphithéâtre 42 \$ 34 \$ 25 \$ Gazon 15 \$

Vendredi 13 juillet — 20 h

Pour découvrir le Requiem de von Suppé, chef-d'œuvre trop longtemps négligé dont l'inspiration égale celle des plus grands.

CHOEUR DU FESTIVAL
CHOEUR CLASSIQUE DE MONTRÉAL
ORCHESTRE MÉTROPOLITAIN DU GRAND MONTRÉAL
PIERRE SIMARD, direction
LOUISE MARCOTTE, soprano
MICHELLE SUTTON, mezzo-soprano
NILS BROWN, ténor
ROBERT POMAKOV, basse

VON SUPPÉ Requiem pour solistes, chœur et orchestre

BACH-STOKOWSKI Prélude en si mineur

DVORAK Te Deum pour solistes, chœur et orchestre

Amphithéâtre 42 \$ 34 \$ 25 \$ Gazon 15 \$

Dimanche 8 juillet — 14 h

Les feuilles mortes, Barbara, Les enfants qui s'aiment... autant de beaux souvenirs que nous livre avec bonheur Marie Denise Pelletier.

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE LAVAL
JEAN-FRANÇOIS RIVEST, direction
MARIE DENISE PELLETIER

Chansons de PRÉVERT-KOSMA
Oeuvres pour orchestre de SATIE, RAVEL, MILHAUD et POULENC

Amphithéâtre 25 \$ 20 \$ 17 \$ Gazon 11 \$

Lundi 9 juillet — 20 h

Virtuose, poétique et subtile, la pianiste française Claire-Marie Le Guay est un des talents exceptionnels de la nouvelle génération.

CLAIRE-MARIE LE GUAY, piano (France)

BEETHOVEN Sonate n° 24, en fa dièse majeur, op. 78 (« A Thérèse »)

LISZT Saint François d'Assise (« La prédication aux oiseaux »)

Saint François de Paule marchant sur les flots

Sonate pour piano Kreisleriana, op. 16

Église de Saint-Alphonse-Rodriguez 22 \$
960, rue Notre-Dame



www.lanaudiere.org

Billetterie 1 800 561-4343
450 759-4343

Forfaits touristiques : Marie 1 800 245-7636

VENEZ PIQUE-NIQUER À L'AMPHITHÉÂTRE!
Sur présentation de votre billet de concert, il est possible de pique-niquer sur le «gazon» à partir de 18 h, les vendredis et samedis et à partir de midi, les dimanches.

ENFANTS DE 12 ANS ET MOINS
Admis gratuitement, dans la section «gazon», si accompagnés d'un adulte.
CONCERT ET BUFFET CHAMPÊTRE
Vendredi et samedi: 50 \$ / pers.
(44 \$ 20 juillet)
(47 \$ 6 juillet, 3 août)
Dimanche: 35 \$ / pers. (40 \$ 8 juillet)

«Le Festival-Express»
Départ tous les vendredis et samedis à 17 h 45 et dimanches à 11 h 45, du «Centre Infobouistes», 1001, rue du Square-Dorchester (près du Métro Peel). Arrêt du côté sud-est de Berrill/Ste-Catherine (au coin d'Archambault). Musique, maître Berrill-UQAM. Prix: 16 \$ (aller-retour, taxes incluses). Nombre limité de places. Billes disponibles à tous les points de vente.

DITES ADIEU À LA PEUR

JET LI BRIDGET FONDA

KISS OF THE DRAGON

VERSION ANGLAISE DE «LE BAISER DU DRAGON»

www.kissofthedragon.com

DÈS DEMAIN!
CONSULTEZ LA PAGE HORAIRE CINÉMA DU JOURNAL

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

CINÉMA AVEC LE FORUM 22	FAMOUS PLAYERS COLISEE KINLAN 18	LES CINÉMAS GAZON LACORDAIRE 11	LES CINÉMAS GAZON LASALLE (Place)	LES CINÉMAS GAZON CÔTE-DES-NEIGES
FAMOUS PLAYERS MONTRÉAL	FAMOUS PLAYERS TASCHEAU 18	FAMOUS PLAYERS COLISEE KINLAN	FAMOUS PLAYERS POINTE-CLAIRE	FAMOUS PLAYERS SPHERETECH 14

16+ 18+ 19+ 20+ 21+ 22+ 23+ 24+ 25+ 26+ 27+ 28+ 29+ 30+ 31+ 32+ 33+ 34+ 35+ 36+ 37+ 38+ 39+ 40+ 41+ 42+ 43+ 44+ 45+ 46+ 47+ 48+ 49+ 50+

LE DEVOIR

JAZZ

St-Jak Monk

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

Pierre St-Jak doit être un surnom. Un paravent identitaire utilisé pour mieux camoufler la réalité, celle qui gravite entre l'âme et le cœur. Ce diable d'homme à ceci de faussement étrange qu'il ne porte pas son nom. Il n'est pas Pierre St-Jak, simple pianiste et bon citoyen, mais bel et bien Pierre Monk. Mieux! À l'image...

À l'image de la poupée russe, il a l'identité éclatée, donc très riche. Question droit de vote et devoir fiscal, il est St-Jak, Pierre; ceci précisé, passons à l'essentiel, aux vérités qui composent ou habitent le poète des trottoirs musicaux. Il est Pierre Monk et Pierre Mingus, «Felonious» Monk et Art Ensemble of Montréal, il est faussement chef pour mieux être l'habile alchimiste des émotions musicales des autres. Évidemment, il possède le sens de l'histoire des notes noires, mais n'en abuse pas. Il n'est pas tout et rien, mais bien tout sans être rien.

Lors de la nuit du Off, la nuit de l'Alizé, point de chute par excellence, et occupée, du Off Festival de jazz, il a signé une prestation ma-

gnifique. L'ennui avec ce mot, c'est que son utilisation abondante lui a ôté bien de cette séve qui faisait son sens. Toujours est-il que l'on a eu de la magie. À preuve, on s'est pincé. Non pas pour ralentir le processus de lévitation que ne manquent pas de provoquer les musiques de Ayler St-Jak, mais bien pour s'assurer que l'on n'était pas sous l'emprise de la berlué.

St-Jak Chaplin a amorcé le tout sous l'égide de l'humour, l'éclaté et non le timide. Puis peu à peu, lui et ses prodigieux complices... L'ennui avec ce mot, celui qui constate le prodige, c'est que... Oükonez? Ah oui... Ses complices? Jean Derome aux saxos et à la flûte, Claude Vendette au ténor, Nemo Venba, le fils de ce dernier, à la trompette, Francis Grandmont à la guitare, Normand Guilbeault à la contrebasse et Pierre Tanguay à la batterie.

Peu à peu donc, Soul St-Jak a introduit le gospel. Lequel? Euh... celui que Mingus composa dans l'heure qui suivit l'annonce du décès du président Young, celui qui s'appelle *Goodbye Pork Pie Hat*. Si ce n'était pas exactement celui-là, mettons que c'était son jumeau, soit ce gospel cher à Mahalia Jackson mais en-

canailé par Albert Ayler.

En fait, pendant deux fois plus d'une heure, le capitaine St-Jak a décliné tout ce qui fait la richesse de cette musique qu'on nomme d'une béquille baptisée jazz. Il lançait un coup de bluespunk là qu'aussitôt Derome prolongeait et que Vendette, l'homme au son plein, l'homme qui a du savant en lui, achevait. Il, lorsqu'il était Buena Vista St-Jak, proposait une gamme de communisme infidèle que Grandmont reprenait à son compte et que Tanguay détaillait dans des rythmes tribaux.

Lorsque Buena Vista St-Jak décidait de tuer les *Besame Mucho*, c'était pour mieux plonger dans la liberté la plus totale. Là, Guilbeault, par contrebasse interposée, poussait les autres dans leurs moindres retranchements pour mieux marquer cet attachement aux valeurs exposées et mises à jour par les Coltrane, Dolphy, Bley et autres libertaires des années 60 à l'origine de la *October Revolution*.

Quand ce n'était pas ceci, quand c'était blues, alors c'était blues pas à peu près. C'était blues sans fioritures. C'était très profond et donc très touchant. En fait, ce show fut à l'image de son principal animateur:

une mosaïque musicale conçue par un bonhomme qui a ceci de singulier qu'il est un touche-à-tout aussi ingénieux que courageux.

Ce spectacle a eu ceci de magique qu'il nous a remis sur le droit chemin, celui des traverses. À preuve, une fois rentré on s'est empressé d'écouter les contes ouverts de l'Art Ensemble of Chicago, notamment le *Charlie M*, pour maintenir l'état de lévitation en éveil.

♦ ♦ ♦
Ce soir, le Lion d'Or sera le théâtre d'un retour. Le vétéran saxophoniste ténor Richard Beaudet délaissera ce travail de studio qui l'absorbe tant pour mieux jouer le jazz à la tête d'un sextet. Avant lui, le trompettiste Ivanhoe Jolicœur présentera son *Bathyscaphe II*, qui compte notamment sur la présence de François Richard aux claviers. Ces spectacles commencent à 8h30.

Puis dans la nuit, à minuit pour être exact, l'Alizé, une salle convenant parfaitement aux us et coutumes du Off Festival, sera occupée par NOMA du tromboniste Tom Walsh. Ça, c'est sérieux, c'est à entendre et à voir.

Le prince du Pacifique

Le trompettiste Roy Hargrove donne un second souffle à la série Invitation jusqu'à samedi

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

C'est au pied du Pacifique que le trompettiste Roy Hargrove a trouvé l'inspiration et la quiétude désirées pour l'enregistrement de son plus récent album, une collection de douces ballades intitulée *Moment to Moment*.

Le trompettiste a toujours rêvé de concevoir un album composé uniquement de ballades. Il s'était épris de la lisière Pacifique lors de l'un de ses nombreux séjours au Festival de Monterey et à celui de Big Sur. C'est dans la conjonction de ce double amour pour les ballades et la Californie qu'est né *Moment to Moment*, une douce mélodie enregistrée dans les studios du Beach Boy Al Jardine, à la rencontre de la terre et de la mer.

Trompettiste d'origine texane, New-Yorkais d'adoption, Roy Hargrove devient l'instant d'un nouvel opus le prince du Pacifique. *Moment to Moment* résonne comme la répercussion tranquille de vagues se brisant sur la plage sans fracas.

Le trompettiste dans la jeune trentaine mérite amplement que le Festival de jazz lui consacre une série Invitation, même si cet honneur est généralement réservé aux jazzmen de la famille des monstres sacrés. Il s'impose comme l'un des rares virtuoses de la trompette affranchis de l'influence de Miles Davis, signe irréfutable que les temps changent. Par son génie, son obsessionnelle précision et son aptitude à la réinvention, Miles Davis a contaminé le jeu de cinq bonnes générations de trompettistes. Même l'avant-gardiste norvégien



Roy Hargrove

JACK GUY

Nils Petter Molvaer se réclame du père de *Bitches Brew*.

Roy Hargrove s'inscrit plutôt dans la tradition du bee-bop et surtout du hard-bop. Ses maîtres à penser sont Freddie Hubbard, Lee Morgan, Clifford Brown.

Sa carrière a démarré sur les chapeaux de roues, dès l'âge de 17 ans, alors que les Wynton Marsalis, Frank Morgan, Jack McDuff ou Clifford Jordan l'accueillent lors de leurs tournées respectives. À l'âge de 24 ans, Roy Hargrove est déjà sacré meilleur trompettiste de l'année 1995 par le magazine *Down Beat*,

la bible américaine du jazz. Il enregistre cette année-là *Parker's Mood* en trio avec le pianiste Stephen Scott et le jeune contrebassiste Christian McBride. Issu de la même génération montante du jazz, McBride, Hargrove et le guitariste Russell Malone (splendide l'an dernier au côté de Ray Brown) se produisent ce soir sur la scène du Monument-National. Complices de jeunesse, les trois comparses devraient à tout le moins procurer au public de grands moments d'improvisation libre.

L'orchestre montréalais I Mu-

sici aura son mot à dire dans l'interprétation de *Moment to Moment*, samedi. Il sera intéressant d'entendre les cordes si distinctives de l'album remodelées à la sauce classique.

Sur papier, le concert le plus prometteur reste celui de demain avec le Monty Alexander Trio. Le pianiste surnommé «le nouveau Peterson» a la swing au bout des doigts, le calypso en héritage et le bon maître de cérémonie en Hargrove pour donner libre cours à son talent. Roy Hargrove mérite un détour parce qu'il ose se mouiller.

Fière Casa del Popolo

BERNARD LAMARCHE
LE DEVOIR

L'endroit est en passe de devenir une petite Mecque de la musique à Montréal. La musique? Celle qui ne fait pas que donner mais qui en exige un peu de ceux qui l'écourent. La Casa del Popolo, boulevard Saint-Laurent, fait venir à Montréal, depuis près d'un an, la crème de la musique encore dite d'avant-garde, celle qui évite les sentiers trop usés.

Deux dynamiques jeunes gens tiennent le fort avec brio. L'engagement de Mauro Pezzente sur la scène locale de la musique ne se limite pas à l'organisation de concerts dans sa petite casa: il est aussi connu comme le bassiste de l'estimable formation Godspeed You Black Emperor! Kiva Stivac, quant à elle, connaît tous les rouages de l'entreprise et a concocté un savoureux menu végétarien. Le tout dans une salle qui, une fois bondée, peut accueillir de 100 personnes.

À long terme, la Casa programme des concerts de toutes allégeances. Jazz d'avant-garde, folk intimiste, musique actuelle, rock fouillé. Pour compléter ce foyer grouillant de culture (le tableau noir de l'endroit annonce les événements et est toujours bien rempli), des vernissages, soirées de poésie et autres lancements s'y déroulent.

Cet été, la Casa organise son premier festival, dont on aurait bien aimé, vu sa qualité, qu'il tienne lieu de festival officiel. Le Suoni Per Il Popolo a débuté le 14 juin et se poursuit jusqu'au 22 juillet. Tout au long de l'année précédente, la Casa avait accueilli des noms comme le saxophoniste Joe McPhee, dont on cite le travail dans les dictionnaires, de Dominic Duval, un incontournable de la contrebasse, ainsi que Tim Berne, saxophoniste de métier qui poursuit la tradition du free jazz. Tous ces musiciens, on ne les aurait jamais cru intéressés à venir à Montréal, ville sur laquelle plane toujours le préjugé voulant qu'elle soit une zone de second ordre.

Nenni. «On a décidé, à l'ouverture de la Casa, de téléphoner aux musiciens que l'on voulait entendre, explique Mme Stivac. Ils disent tous: d'accord, on y va. Ils sont excités par cette occasion de venir jouer ici.» La Casa ne planifiait pas de créer son propre festival. Mais plusieurs musiciens, en pleine saison des tournées ces jours-ci, se sont déclarés disponibles à cette période, une sorte de condensé de toute l'année de la Casa.

Une partie de la programmation de la Casa se retrouve sur le dépliant officiel du FIJM. Or n'allez pas croire que la Casa se soit associée au gros festival pour autant. «Ils sont venus nous voir il y a quelques semaines et nous ont demandé de mettre notre programmation sur le dépliant. Nous avons accepté», dit Mme Stivac. Mais là s'arrête l'entente. À preuve, la programmation de la Casa débordait largement la dizaine de jours du FIJM. À preuve aussi, les dates du Suoni Per Il Popolo de l'an prochain, nous dit notre hôte, risquent peu de correspondre avec celles du FIJM.

Le gros festival a aussi demandé à ce que les produits Labatt, son commanditaire, soient offerts en exclusivité durant le festival. «On ne peut pas faire ça. On soutient les microbrasseries. On ne veut pas de commande d'entreprise. On attire les musiciens à travers la bouche à oreille. Ils apprécient la Casa parce qu'elle reste fidèle à ses racines.»

À Vancouver

Financièrement, la Casa s'organise. «On s'est rendu compte que les vols pour Burlington coûtaient moins cher que ceux pour Montréal. Alors, on va chercher les musiciens en voiture, parfois même jusqu'à New York.» Pourtant, les chiffres montrent qu'ils sont dans le rouge, du moins pour l'instant. «On s'est endettés au début, puis on s'est renfloués.» La Casa a ensuite investi dans une autre salle, le Centre social espagnol (4848, boulevard Saint-Laurent), qui peut accueillir 300 personnes, et s'est remis dans le rouge. Mais pas pour longtemps, espère le duo.

La Casa a bel et bien des affinités avec un plus gros festival que le sien. Mais pas à Montréal. À Vancouver, plutôt. «Le Festival de jazz de Vancouver a plus d'éléments d'avant-garde. On n'est pas affiliés avec eux, mais on a travaillé avec eux. Ils ont été très utiles. On partage des frais pour faire venir des musiciens au Canada.» C'est grâce à cette collaboration que le saxophoniste britannique Evan Parker s'est pointé à Montréal, un nom qui fréquente aussi les dictionnaires. D'autres contacts, avec le Guelph Jazz Festival et le Festival jazz et blues d'Ann Harbour, au Michigan, puis avec le Vision Fest de New York, permettent à la Casa de nourrir un réseau consacré à la musique d'avant-garde.

La chose est bonne pour Montréal, essentielle même. Samedi, rien au monde ne devrait vous empêcher d'aller voir le Vandermark 5, de Chicago, la nouvelle coqueluche de l'avant-garde, pour quinze malheureux dollars, à compter de 9h30, au Centre social espagnol. Ensuite, ce sera Fred Anderson, Charles Papasoff, Joe McPhee, le Chicago Underground Duo. Puis, des films. Puis, d'autres shows, toute l'année. Pour presque rien, côté portefeuille. Le fruit de la vente des billets va directement aux artistes! Pour le V5, 200 nouveaux billets sont en vente dès aujourd'hui. www.casadelpopolo.com.



TSHI

Manu Chao s'est dépensé sur scène comme très peu peuvent le faire. À 40 ans, le gars n'a presque rien perdu de sa fougue, de sa rage. La réponse de la foule a été délirante.

Manu Negra

Dès les premiers accords, on a compris que la manière serait celle de *La Mano Negra*

BERNARD LAMARCHE
LE DEVOIR

Mardi soir, pour le premier de ses deux concerts à Montréal au Métropolis, Manu Chao s'est livré corps et âme. La chose a commencé dans un délire à 7h30 pile, pour ne se terminer qu'à 21h45. Sans arrêt. Sans retenue comme la veille Femi Kuti. À fond, comme le veut la tradition d'où il vient, le Manu Chao, l'énergie punk, celle qui s'essouffle à chaque fois, qui revient à chaque fois et recommence jusqu'à s'épuiser à nouveau.

En quelques minutes, le Métropolis s'est transformé en un suffoquant sauna. Chaque pouce carré était couvert de pieds dansants, l'air rempli de mains saluant l'énergie de Chao et de son groupe du moment, le Radio Bemba Sound System. Et quelle énergie! Sans interruption.

Dès les premiers accords, ceux de *Clandestino*, on a compris que la manière serait celle de *La Mano Negra*, ancienne formation du monsieur: les hybrides étaient à l'honneur. Rythmes latins, certes, mais aussi clairs emprunts au rock le plus direct, celui qu'on appréciait chez feu *La Mano Negra*, mais aussi les Ludwig Von 88, les Bérurriers noirs. Jamais, à la fin des pièces, Manu Chao n'a hésité à doubler la cadence, à ouvrir les valves. Ska, reggae, couleurs gypsy, flamenco joué d'une guitare agitée étaient du coup transportés vers des sommets de puissance et de tonus incroyables.

Des moments précieux

Le répertoire de *La Mano Negra* a fourni des moments précieux, ceux d'*Indios de Barcelona*, de *King Kong Five (Put a Fever)*, de *The Monkey (Casa Babylon)*. Les morceaux puisés dans les deux disques solo de celui qui conspu la corruption du monde, *Clandestino* et *Proxima Estacion... Esperanza*, étaient enfilés les uns à la suite des autres sans que personne puisse reprendre son souffle.

Pour l'énergie, c'était sans failles. Mais rien, semble-t-il, saura surpasser la précision de l'ancienne formation. Le *Radio Bemba* est de la trempe de ce que l'on nomme un *party band*, qui néglige parfois l'obligation d'être «tight» pour livrer en lieu et place des prestations inoubliables de vigueur. *La Mano Negra* savait faire les deux à la fois. On pardonnera aussi aux arrangements d'être parfois redondants. Plusieurs des pièces hier se terminaient en doublant la cadence, puis par une pétarade qu'on reconnaissait à tout coup.

On pardonnera, parce que des lignes de musique comme celles tirées de *Denia*, *Bongo Bong* (version musette), et d'autres encore comme *Merry Blues*, servies de cette manière, comme si le temps ne comptait pas son propre déroulement, on en reprendrait à l'infini.

Chaque fois que l'on croyait le concert terminé, chaque fois que le groupe se retirait de la scène pour souffler un peu et que certains musiciens y allaient de cabrioles bien à eux, Manu Chao revenait et faisait le compte. «Troisième mi-temps.» Lui aussi en oubliait le compte. Il y en a eu quatre, de ces mi-temps. Le dernier allait se terminer par une version rageuse de ce morceau que jamais, jamais, celui ou celle qui l'entend ne peut oublier, *Mala Vida*, plus désespérée, crieée d'on ne sait où, envoyée comme si deux heures de concert enlevé ne faisaient pas sentir leur fatigue.

Et puis non, cette fameuse ligne de la pièce *Bongo bong*, celle qui se prolonge sur *Je ne t'aime plus* et sur *Mr. Bobby de Proxima Estacion...*, celle qui est reconnaissable entre toutes, ne s'est pas fait entendre. Elle aurait pu apparaître à tout moment. Mais Manu Chao l'avait dit, le concert et l'album, c'est deux choses. Le concert, c'est façon *Mano Negra*.

NOTRE CHOIX

GEORGE THOROGOOD AND THE DESTROYERS

La formule est établie, le résultat prévisible, le coup de poing anticipé. George Thorogood et ses destructeurs rappellent à Montréal, de la visite plutôt rare. La mixture de rock'n'roll brutal en-

robé de blues produit toujours son effet. L'homme connu pour son *Bad to the Bone* est bon à l'os sur une scène. Destruction des tympans assurée. Et vous êtes mieux de commencer à boire, parce que, sinon...
Métropolis, 21h
Brian Myles